



TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Les compétences de la Communauté urbaine en matière de réseau de chaleur reconnues à l'international

Le Havre Seine Métropole, pionnière et leader européen en matière de réseaux de chaleur et d'énergies renouvelables, a reçu le label EXPE-CT, délivré par le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, dont l'objectif est de valoriser les compétences des collectivités françaises et de leurs associations.

PUBLIÉ LE
5 AVRIL 2022

Qu'est-ce que le dispositif "EXPE-CT" ?

Relancé en 2022 par la Délégation pour l'action extérieure des collectivités

territoriales, le **programme "EXPE-CT"** a pour objectif la **valorisation de l'expertise des collectivités** territoriales françaises.

En effet, **le savoir-faire des élus et agents** territoriaux est de plus en plus sollicité sur tous les aspects de la **gouvernance locale**. De plus, les collectivités territoriales françaises souhaitent **diversifier leurs interventions** et pouvoir **s'engager à l'international**, sur des coopérations ponctuelles ou de long terme.

À ce titre, ce programme permet notamment de :

- **promouvoir à l'international** les compétences et les savoir-faire des collectivités françaises et de leurs associations
- répondre aux **demandes précises et urgentes de coopération** de collectivités territoriales étrangères
- développer les **coopérations décentralisées** dans les pays où les collectivités territoriales françaises sont peu présentes



En savoir plus sur le programme "EXPE-CT"

Pour en savoir plus sur ce dispositif et découvrir **l'ensemble des structures et collectivités qui ont été labellisées** pour leurs compétences, visitez le site du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

[JE DÉCOUVRE LE PROGRAMME "EXPE-CT"](https://www.lehavreseinemetropole.fr/actualites/les-competences-de-la-communaute-urbaine-en-matiere-de-reseau-de-chaaleur-reconnues)

Quelles sont les compétences valorisées ?

Dans le cadre de la conduite d'un **schéma directeur des énergies du territoire**, Le Havre Seine Métropole a eu l'occasion de faire un constat fort : le secteur de **l'industrie consomme environ 72% de l'énergie finale** sur déployée sur le territoire. Pourtant, les **potentiels de création d'électricité et d'énergies renouvelables** sont importants sur la zone industrielle : si on les mobilisait, **le ratio production / consommation pourrait s'inverser à 120 % !**

Forte de ce constat, la Communauté urbaine s'est ainsi engagée dans des **projets ambitieux de création et d'agrandissement de ses deux réseaux de chaleur**, nord et sud, afin de favoriser le recours à des **sources d'énergie novatrices et responsables**, majoritairement **produites sur la zone industrialo-portuaire**.

Réseau de chaleur du Mont-Gaillard

L'extension du réseau de chaleur du Mont-Gaillard sur 5,4 km, dont l'achèvement est prévu pour avril 2022, permet de raccorder **2 750 équivalents logements supplémentaires**, ce qui générera, pour les 16 années restantes de la concession, une économie de **54 000 tonnes de CO₂**.

Réseau de chaleur Le Havre Sud

Lancé en 2021 avec une échéance à l'horizon 2025, le projet d'extension du réseau de chaleur Le Havre Sud se veut innovant puisqu'il prévoit un raccordement à la **centrale de production de vapeur via la biomasse BioSynErgy**, qui doit voir le jour sur la commune de Gonfreville-l'Orcher et fonctionnera grâce à la **valorisation de déchets de classe B** (issus du bois,

d'encombrants, de meubles...). À terme, ce sont au minimum **80% de la chaleur** circulant dans ce réseau qui seront donc issus des **énergies renouvelables et de récupération (ENR&R)**, en plus d'être **produits localement**.

En investissant dans l'extension de ces deux réseaux de chaleur, **50% des logements** et de nombreux **bâtiments publics** seront raccordés à une **source de chaleur renouvelable et abordable**, ce qui permettra d'accélérer la **décarbonation du territoire** en diminuant massivement les **émissions de gaz à effet de serre**, tout en **préservant le pouvoir d'achat** des abonnés aux réseaux.

Le Havre Seine Métropole œuvre donc, de façon active et constante avec les acteurs économiques et industriels, pour **tendre vers l'autosuffisance en énergies** renouvelables et de récupération, et ainsi garantir son **indépendance énergétique territoriale**.

Quelle reconnaissance à l'international ?

Le programme "EXPE-CT" **récompense ainsi l'expérience acquise** par Le Havre Seine Métropole dans l'exercice de ses compétences, et consacre également le territoire de la Communauté urbaine comme **référence de la transition écologique et industrielle**.

Concrètement, une délégation Le Havre Seine Métropole pourra, dans le cadre de **missions ponctuelles à l'étranger**, promouvoir à l'échelle mondiale **ses compétences et ses savoir-faire** en la matière. Ces déplacements exceptionnels seront **financièrement soutenus** par l'État.

Ainsi, grâce à ce label, la Communauté urbaine pourra **partager avec d'autres villes**, à l'échelle internationale, son **expertise unique en Europe**, au nom de

l'ambition française pour la transition énergétique et un monde plus durable.